

Publication des Championnats FSG d'estafette navette 2023

**Dimanche 14 mai 2023, Bâle
Stade d'athlétisme St-Jacques**

Organisateur : TV Bottmingen

Lieu : **Stade d'athlétisme St-Jacques, Bâle**
Attention : ce n'est pas Schützenmatte (comme en 2013 & 2014)

Autorisées à participer : Sociétés FSG

Au délai d'inscription aux Championnats FSG d'estafette navette, les participants doivent être affiliés à la Fédération suisse de gymnastique. Autorisation de concourir pour une seule société.

Sur place, des collaborateurs formés procèdent à des contrôles inopinés des cartes de membre conformément au Règlement sur le contrôle des cartes de membre.

La carte de membre n'est valable que sur présentation d'un document d'identité valable. Les gymnastes qui ne sont plus inscrits comme actifs ne peuvent pas participer.

Si le contrôle révèle qu'une société a enfreint les conditions de participation ci-dessus, toutes les équipes de ladite société seront interdites de compétition, voire disqualifiées rétroactivement.

Directives : Les Prescriptions de concours des Championnats FSG d'estafette navette 2023 s'appliquent (cf. également les directives figurant dans le programme).

Compétition : **Estafette navette selon les DA 2021**

L'estafette navette se déroule selon les DA 2021. Huit gymnastes par équipe et une course par gymnaste.

Catégories proposées :

Estafette navette 80 m pour actifs, âge libre

Actifs : 8 gymnastes

Actives : 8 gymnastes

Actifs mixtes : 8 gymnastes, dont au moins 4 femmes

Estafette navette 60 m, 16 ans et moins (nés en 2007 et après)

Jeunes hommes : 8 gymnastes

Jeunes femmes : 8 gymnastes

Jeunes mixtes : 8 gymnastes, dont au moins 4 femmes

Championnats FSG d'estafette navette

Dimanche 14 mai 2023, Bâle St-Jacques

Estafette navette avec témoin 40 m

L'estafette navette avec témoin se court sur 40 m. Six gymnastes par équipe et deux trajets par gymnastes. La transmission du témoin se fait autour d'un piquet.

Catégories proposées :

Catégories :

Actifs, âge libre

Actifs : 6 gymnastes

Actives : 6 gymnastes

Actifs mixtes : 6 gymnastes, dont au moins 3 femmes

Jeunes de 16 ans et moins (nés en 2007 et après)

Jeunes hommes : 6 gymnastes

Jeunes femmes : 6 gymnastes

Jeunes mixtes : 6 gymnastes, dont au moins 3 femmes

Finance de participation : La finance de participation (estafette navette avec et sans témoin) pour la première équipe d'une société se monte à Fr. 60.- , puis à Fr. 30.- pour chaque équipe supplémentaire. Le montant est à verser pour le 28 février 2023 sur le compte CH24 8080 8007 6228 2411 5, à l'intention de la TV Bottmingen c/o Andreas Süess, 4103 Bottmingen. (Merci d'indiquer le nom de la société lors du paiement)

En cas de non-participation, la finance de participation reste en mains de l'organisateur.

Inscriptions : Le plus simple consiste à s'inscrire via l'outil d'inscription sur la page d'accueil des CS EN à partir de la mi-décembre 2022 : <https://www.tvbottmingen.ch/>. Il existe également un outil d'inscription à télécharger sur ce site ou sous www.stv-fsg.ch. Pour toute question sur l'inscription : Fédération suisse de gymnastique, division du sport de masse, CP, 5000 Aarau, n° tél. 062 837 82 11, courriel : jasmin.leimgruber@stv-fsg.ch
Délai d'inscription : **le 28 février 2023**

Assurance : Il incombe aux participants de s'assurer. Conformément au règlement, les membres FSG déclarés sont assurés à la CAS FSG pour la responsabilité civile, les bris de lunettes et les accidents complémentaires. Par ailleurs, il convient de respecter le règlement de la Caisse d'assurance de sport de la FSG.

Horaire : Est établi au terme du délai d'inscription. Début présumé des concours : 9h30

Repas : Une offre de restauration adaptée sur place est prévue par l'organisateur.

Hébergement : Les sociétés souhaitant passer la nuit dans la région de Bâle s'en occupent elles-mêmes.

Annexes : Prescriptions de concours des Championnats FSG d'estafette navette 2023